

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 19 décembre 2022 à 19H00

Correspondant : Stéphanie Olivier – Référence : Ref. 20221219/35

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves
HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Eric
BERTEAU, Conseillers communaux.

Objet n°35 - Question orale du Conseiller Yves GUEVAR relative au Chant des Possibles et Jardin Albecq : des projets à coconstruire avec les citoyens.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative au Chant des Possibles et Jardin Albecq : des projets à coconstruire avec les citoyens.

Lors du conseil communal de ce 17 octobre, c'était la surprise avec l'annonce que la ville avait répondu en septembre à un appel à projet « maillage vert et maillage bleu », qui devrait impliquer le terrain « Fosse Albecq » et celui de l'asbl Chant des Possibles.

Depuis nous avons appris, par voie de presse, que le projet proposé par la commune était retenu et serait financé par un subside régional.

L'article de presse parlait d'un rachat par la commune des terrains Fosse Albecq au CPAS pour 210.000€ et de l'asbl Chant des Possibles pour 30.000€.

Confirmez-vous ces rachats ?

Pour le terrain du Chant des Possibles, cela concerne-t-il tout le terrain ou la partie qui n'est plus exploitée à la suite d'inondations récurrentes, lesquelles touchent également les habitations route de Petit-Roeulx ?

Le groupe Ensemble voit dans ces projets une possibilité unique de coconstruire avec les citoyens en s'appuyant sur des collectifs.

Si tout reste à créer côté Jardin Albecq, le collectif fourmille d'excellentes idées pour transformer le terrain en lieu public et partagé... donnons au collectif la possibilité de s'impliquer à fond dans

ce projet de transformation de l'espace... et pourquoi pas en synergie avec l'asbl Chant des Possibles en tant qu'expert dans le maraîchage et la préservation de la biodiversité.

Quelle sera votre stratégie « projet » pour Fosse Albecq ?

Côté Chant des Possibles, qui a déjà des activités, on ne démarre pas de zéro. Le souci principal est l'inondation régulière d'une partie de sa propriété.

L'asbl a beaucoup investi sur ce terrain avec l'aménagement d'un bâtiment pour des activités socio-culturelles, des serres, des marres et l'a transformé pour y permettre le maraîchage...

Pratiquement, pouvez-vous envisager une implication générale de l'asbl dans toutes les étapes de co-construction du projet de transformation ?

Si oui, à quel degré d'implication ?

Il ne faut pas oublier que l'asbl Chant des Possibles a déjà fait une série d'études pour se préserver des inondations et qu'il serait intéressant qu'elle soit partie prenante dans les travaux d'études avec le bureau et la commune.

Envisagez-vous ce degré d'implication ?

Avez-vous déjà une idée du planning de réalisation du projet ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

L'annonce de l'appel à projets « Maillage vert et bleu en milieu urbain » était une nouvelle aubaine à ne pas rater. En effet, les objectifs de cet appel à projets wallon rencontrent pleinement les ambitions du Collège et de l'Administration communale et vont dans le sens des actions entamées depuis quelques années.

Le projet remis par la Ville rencontre 2 défis du centre-ville, sur 2 terrains proches l'un de l'autre :

- La protection du terrain de l'asbl Chant des Possibles. En effet, ce terrain magnifiquement mis en valeur par cette association est menacé par sa situation en zone inondable à proximité de la Brainette. Les inondations des dernières années n'ont d'ailleurs pas épargné ce terrain, mettant à mal tout le travail et les actions réalisées sur celui-ci par les bénévoles de l'association.
- La valorisation du terrain du CPAS sur le lieu-dit de la Fosse Albecq.

Le projet remis ambitionne donc de répondre à ces 2 défis via :

- Le rachat par la Ville du terrain du CPAS sur le lieu-dit de la Fosse Albecq afin de concrétiser le projet remis ;
- L'aménagement d'une partie du terrain de l'ASBL Le Chant des Possibles en zone d'immersion paysagère afin de répondre aux nécessités de lutte contre les inondations sur ce terrain et dans la zone, cela pourra se faire via un rachat de la partie nécessaire ou bien via une convention ou encore un bail : tout cela se discutera de concert avec l'ASBL.

Il est bien évident que « le Chant des Possibles » sera nos partenaires privilégiés dans les aménagements de ce site en particulier.

Les projets seront axés sur la sensibilisation à la nature et au cycle de l'eau pour tout un chacun.

Une opération de participation citoyenne sera bien évidemment combinée à la mise en œuvre de ce dossier, afin de déterminer comment aménager au mieux ces espaces, en accord avec les objectifs de l'appel à projet et avec les attentes des bénévoles de l'association, des habitants des quartiers et des citoyens brainois faisant partie d'un collectif ou non.

Des discussions vont maintenant pouvoir être poursuivies avec les différents acteurs concernés pour pouvoir entrer dans le vif du sujet et concrétiser ces objectifs.

A ce jour, nous n'avons pas encore d'arrêté officiel relatant du timing et du mode de fonctionnement.

Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR utilise son droit de réplique

Si bien compris, l'implication de l'ASBL "chant des possibles" sera impliquée dès départ. Mais vous n'avez pas répondu à la question du planning de mise en place. Est-ce qu'il y a des obligations légales pour la mise en place et la réalisation de celles-ci ?

L'échevin Léandre HUART répond

Actuellement, les nouvelles relatives sur ce dossier ne le sont que par voix de presse. On n'a pas encore d'information officielle et le top départ n'a pas encore été lancé. Dès que nous aurons les informations, nous verrons alors avec le CPAS pour l'achat du terrain, analyserons si l'on passe par un bureau d'étude, et tout cela sera affiné.